

## **Poste d'ingénieur toxicologue au sein du CENTRE INTERENTREPRISE DE SANTE AU TRAVAIL de VITRY LE FRANCOIS ET DE CHALONS**

**Le poste de travail sera partagé 60% à Chalons en Champagne et 40% à Vitry le François.**

Il s'agit d'un contrat à durée indéterminée à temps plein.

La durée du travail est de 35 heures par semaine.

Le poste est basé à Vitry le François, au siège du service de santé au travail.

La rémunération brute annuelle est de 32 028 € sur 13 mois.

Ce poste de cadre relève de la filière prévention, classe 16 de la convention collective nationale santé au travail services interentreprises.

Fiche de poste :

### **■ Mission générale**

Le Toxicologue effectue des interventions en entreprise dans un but exclusif de prévention et de préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs et contribue à l'amélioration des conditions de travail.

Il contribue à la prévention des risques toxicologiques.

Il assure des missions de diagnostic, de conseil, d'appui, au bénéfice des acteurs de l'entreprise adhérente relevant de son domaine d'expertise.

### **■ Activités**

Mène ses actions en milieu de travail dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire ou à la demande de l'adhérent.

Coopère avec les autres acteurs de l'équipe animée et coordonnée par le médecin du travail. Met en oeuvre des connaissances théoriques et pratiques étendues et est habilité à prendre les initiatives qui en découlent.

Identifie les agents chimiques présents dans l'entreprise.

A partir de connaissances scientifiques, contribue à l'évaluation approfondie des dangers liés aux substances et aux mélanges.

Conseille les acteurs de l'entreprise sur les risques toxicologiques à partir de l'analyse de l'activité des opérateurs.

Conseille sur les stratégies d'évaluation et de mesurage, interprète les résultats.

Préconise des actions de prévention et conseille les acteurs de l'entreprise (propose des agents chimiques de substitution, recherche des techniques de mise en oeuvre

non polluantes, propose des dispositifs de protection collective et individuelle, étudie les risques potentiels de nouveaux procédés de fabrication...).

Communique au médecin du travail le résultat de ses études et établit un rapport d'intervention.

Apporte un appui technique aux autres préventeurs.

Assure une veille scientifique et réglementaire.

Assure une information et une sensibilisation à la prévention des risques toxicologiques.

Débutants acceptés.

Contact : Béatrice Guédon (consultante Mindhrh ; tél. : 06 07 05 72 99).